



QUELQUES INCONTOURNABLES AVANT DE PARTIR

- **Avant de partir, vous devez signaler à la Police Municipale ou à la Brigade de Gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances.** Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.
- **Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres.** Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordante de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.
- **N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets.** Il est important de « faire vivre » votre logement. **Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières.** Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. **Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures.** Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.
- Dans la mesure du possible, **ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr.** Répertoriez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.
- **Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux**

